



**l'Assurance
Maladie**

BAS-RHIN



LIMITEZ LES DÉPASSEMENTS CHEZ LE MÉDECIN

**OPTAM, LE BON
PLAN POUR ÊTRE
MIEUX REMBOURSÉ**



GRAND EST



LA REPRÉSENTATION DU COURTAGE D'ASSURANCES

ameli.fr

Une meilleure prise en charge de vos dépenses de santé

Avec des professionnels de santé dont certains fixent librement leurs honoraires, la facture peut vite augmenter et vous laisser à la fin, un reste à charge important.

Consulter un médecin de secteur 2 signataire de l'OPTAM, c'est s'assurer d'avoir le moins de reste à charge possible avec un meilleur remboursement de l'Assurance Maladie mais également par votre complémentaire santé (sous réserve qu'elle adhère au contrat responsable).

Sur la base de remboursement * :

Consultation chez 60 € un ophtalmologue	
Avec OPTAM	Sans OPTAM
Reste à charge 0€	Reste à charge 14€
Complémentaire santé 30€	Complémentaire santé 23€
Assurance Maladie 30€	Assurance Maladie 23€

Pose d'une prothèse 1300 € totale de la hanche	
Avec OPTAM	Sans OPTAM
Reste à charge 0€	Reste à charge 216€
Complémentaire santé 658€	Complémentaire santé 542€
Assurance Maladie 642€	Assurance Maladie 542€

* La participation forfaitaire reste due, rendez-vous sur ameli.fr pour plus d'information.

Comment trouver un praticien OPTAM ?

- ▶ Questionnez directement le secrétariat du praticien lors de la prise de rendez-vous
- ▶ Consultez l'annuaire santé d'ameli. Celui-ci précise pour chaque praticien, ses coordonnées, les actes médicaux pratiqués, ses tarifs ainsi que s'il est adhérent ou non à l'OPTAM.

Remplissez les critères de recherche et sélectionnez la mention « Honoraires avec dépassements maîtrisés (OPTAM) ».

annuairesante.ameli.fr



Découvrez également l'application annuaire santé d'ameli, téléchargeable gratuitement depuis l'App Store et Google Play ©